



Liquidation judiciaire en nom propre

Par **laparmentiere picarde**, le **30/07/2012** à **13:20**

Bonjour, en liquidation judiciaire depuis 9 décembre 2011, artisan commerçant charcutier traiteur en nom propre avec mon épouse conjoint collaborateur installer le 10 mai 2010 .depuis le jour de réouverture du magasin le 18 mai 2010 nous n'avons jamais pu faire le chiffres d'affaire du précédent avec aucun devis traiteur le jour de l'achat avec des comptes trop justes avec des difference de de chiffres d'affaires de resultat de beneficede centaines d'euros le plus de 1000euros cherch solution pour prouver les trop juste et aussi ,et aussi clientelles inexistent et pour concurrence deloyale,en liquidation les artisan commercant ou autresnous sommes conciderer commes des voleurs ?et que les voleurs ces seut qui nous arnaques ,depuir des mois je manges mon pain noire je voudrais lui retourner la monais de sa pieces /soit disant a la retraite qui n'en ait rien. si une personne a une solution ?ou malheureusement passer par se circuit la liquidation judiciaire. garder meme comptable une erreur de ma part ? merci d'avoir pris le temps de me lire cordialement a tous / ps document pour justifier mes propos/